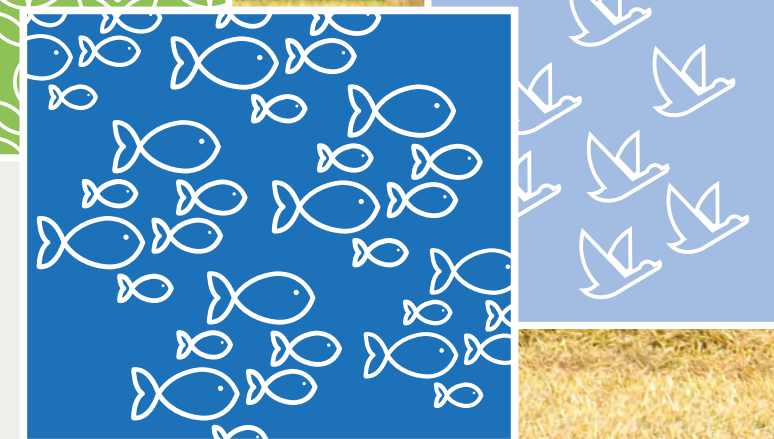




UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX PRODUCTEURS dans leur transition vers de meilleures pratiques culturales

La cohabitation agriculture-faune dans le littoral du lac Saint-Pierre

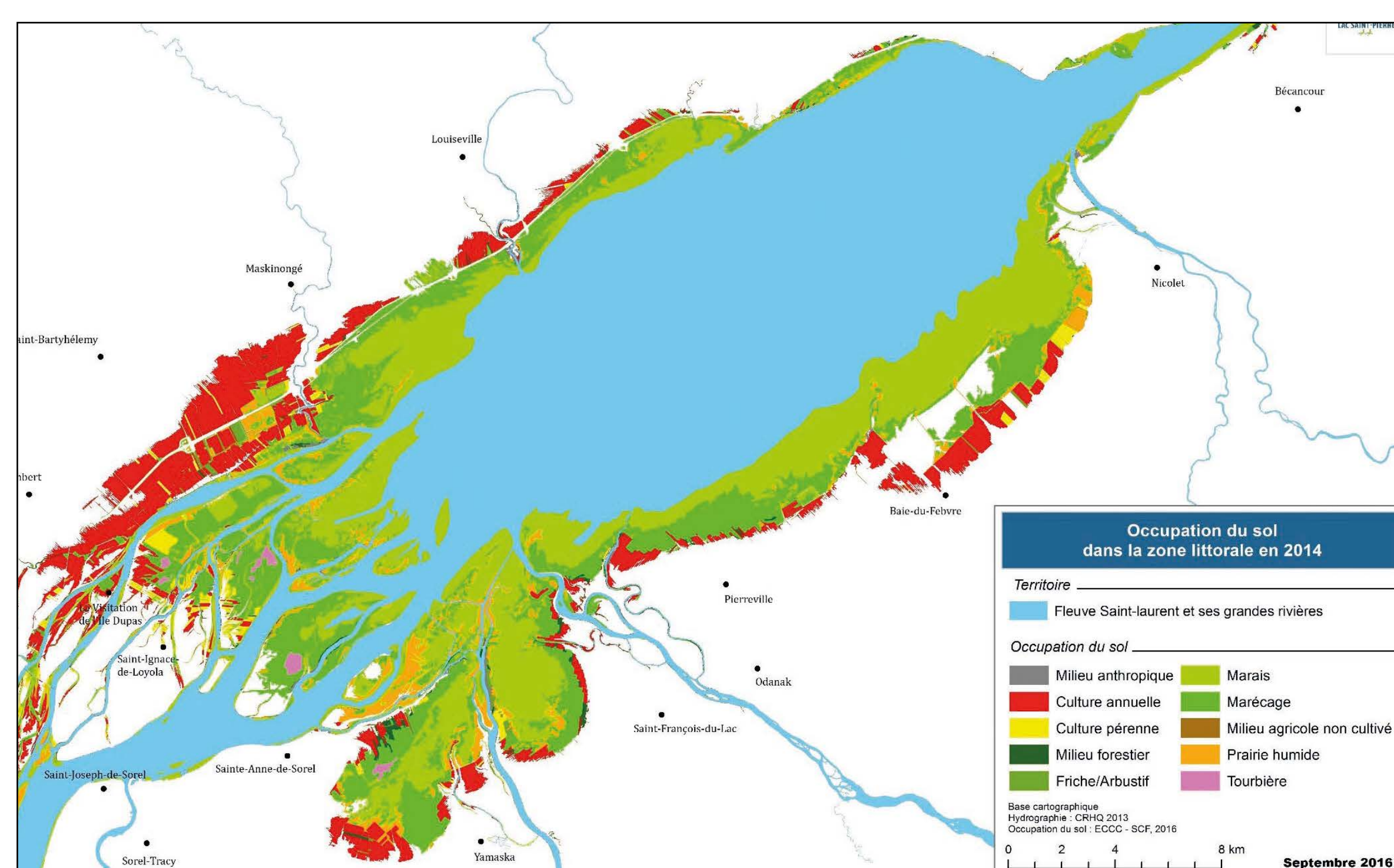
Le littoral du lac Saint-Pierre joue un rôle essentiel pour maintenir la biodiversité exceptionnelle du lac. C'est aussi un endroit où les interventions humaines, dont l'agriculture, auraient des impacts négatifs sur la qualité de l'eau et sur les habitats fauniques qui sont nécessaires au maintien de cette biodiversité.

Comment concilier les deux?



Photo : MFFP

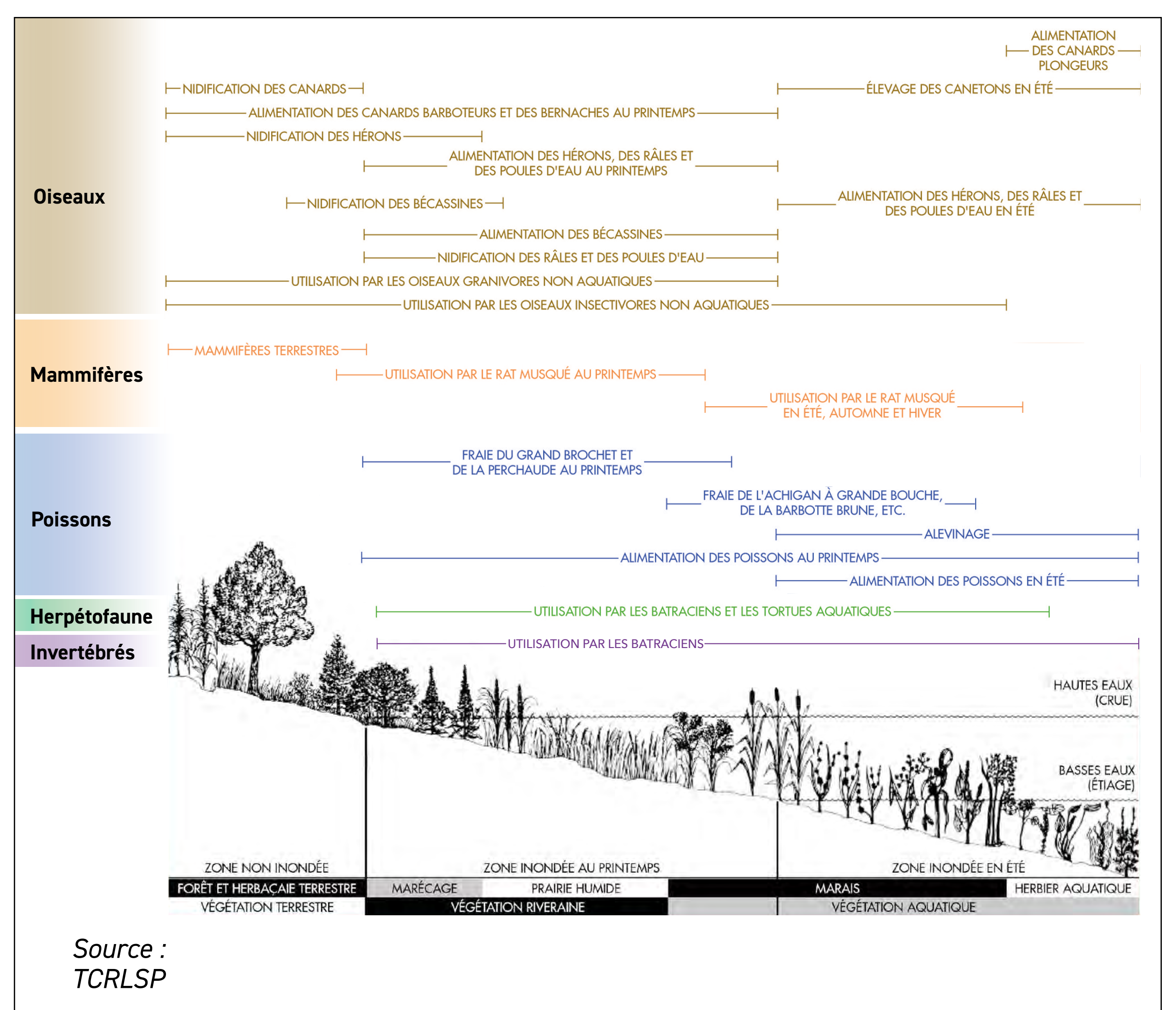
L'occupation du sol dans le littoral



- Superficie totale du littoral : 288 km².
- Superficie cultivée dans le littoral : 50 km² (5 000 ha).
- Nombre d'entreprises agricoles : 200.
- L'agriculture est pratiquée dans le littoral du lac Saint-Pierre depuis plusieurs générations.

Les rôles fauniques du littoral

Le littoral joue un rôle essentiel pour la reproduction et le développement de la faune.





UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX PRODUCTEURS dans leur transition vers de meilleures pratiques culturelles

Les principaux enjeux associés aux pratiques agricoles dans le littoral sont :

- l'habitat faunique (type de végétation);
- la qualité de l'eau du littoral et qui arrive d'en amont.

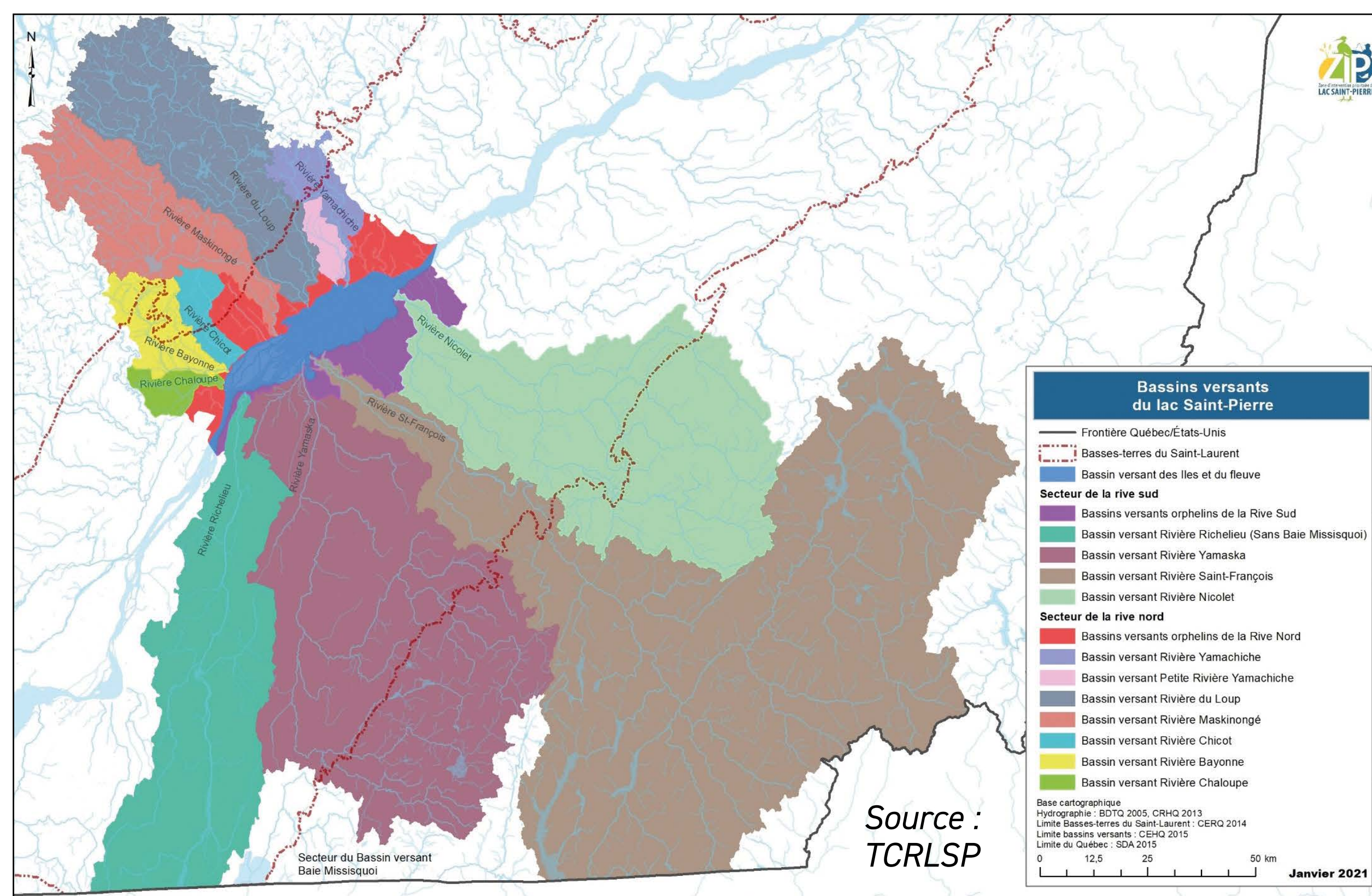
Certains types de végétation sont plus propices que d'autres à la ponte et au développement des poissons

L'eau qui se trouve dans le littoral provient en grande partie des tributaires directs du lac Saint-Pierre

Rubans d'œufs et végétation propice à la fraie



Photo : R. Carignan



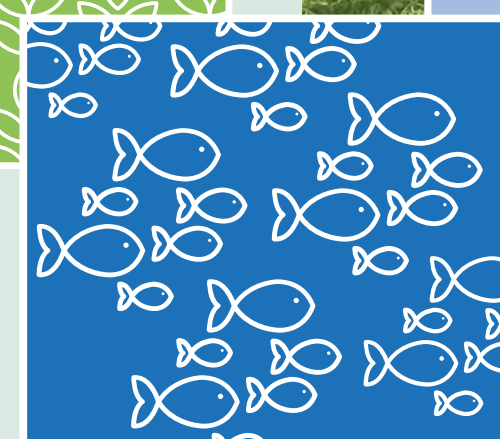
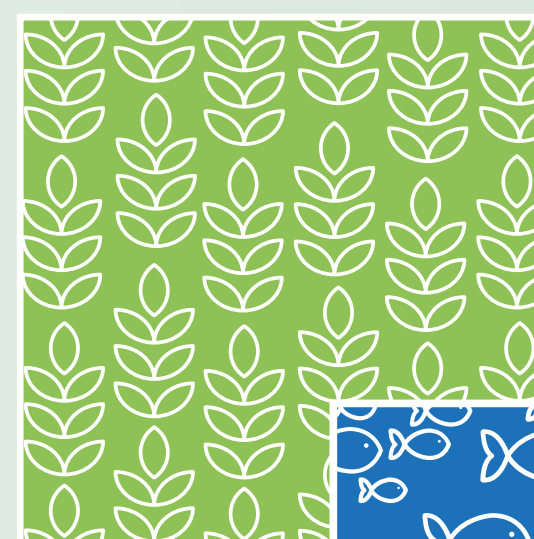


Photo : Yann Bourassa

UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX PRODUCTEURS dans leur transition vers de meilleures pratiques culturales

Une transition vers de meilleures pratiques agricoles dans le littoral du lac Saint-Pierre

Le projet « En action pour le lac Saint-Pierre » de l'UPA (2019 – 2023), destiné aux producteurs agricoles qui cultivent dans le littoral du lac Saint-Pierre, a pour principal objectif de contribuer à l'amélioration de l'écosystème.

Première étape → Mettre la table à la transition

En 2020, un dépliant est produit avec la collaboration des membres du comité directeur du projet (ministères, fédérations régionales de l'UPA, Pôle d'expertise du lac Saint-Pierre) afin d'identifier les pratiques reconnues pour leurs effets positifs sur l'habitat et la connectivité faunique, la qualité de l'eau ainsi que la santé et la conservation des sols.

Deuxième étape → mettre en œuvre des activités adaptées aux besoins du milieu

Dans le projet « En action pour le lac Saint-Pierre », la transition souhaitée passe par :

1. la diffusion de l'information;
2. la documentation des pratiques agricoles;
3. un accompagnement adapté.



Le tableau suivant présente plusieurs bonnes pratiques agricoles promues au Québec en matière de couverture du sol, de gestion de l'eau, d'éléments fertilisants et de phytoprotection. Ces pratiques sont reconnues pour leurs impacts positifs sur l'habitat faunique, la qualité de l'eau et la santé et la conservation des sols. ACCOMPAGNÉS par leur conseiller agricole, les producteurs sont invités à ÉVALUER la possibilité d'intégrer certaines de ces pratiques en tenant compte du contexte particulier du littoral du lac Saint-Pierre et de faire un SUIVI de celles qui seront mises en œuvre.

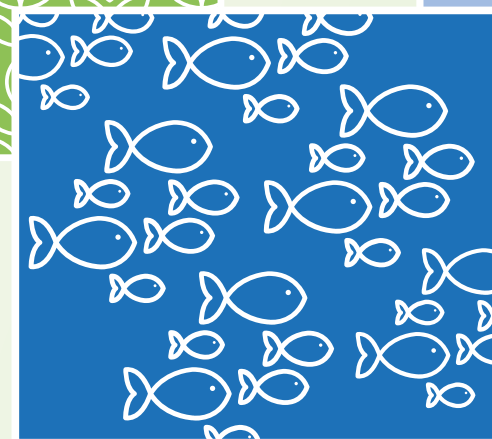
		Les impacts positifs ¹ reconnus sont principalement sur...		
		l'habitat faunique (végétation propice à la faune) ² ou la connectivité faunique	la qualité de l'eau	la santé et la conservation des sols
COUVERTURE DU SOL	Augmenter la couverture du sol par exemple avec des :			
	- cultures pérennes (ex. : prairies)	X	X	X
	- cultures de couverture intégrées aux cultures annuelles ou en dérobées		X	X
	- bandes enherbées et arbustives le long des fossés et des cours d'eau en limitant la fréquence d'entretien	X	X	X
GESTION DE L'EAU	Ne pas travailler le sol à l'automne et favoriser le travail réduit du sol		X	X
	Entretien des fossés selon une ou plusieurs des méthodes suivantes ³ :			
	- en effectuant le retrait des sédiments par la méthode du tiers inférieur pour conserver la végétation présente sur les talus	X		X
	- en remplaçant les ponceaux défectueux ou de dimensions inadéquates	X	X	X
ÉLÉMENTS FERTILISANTS	- en abaissant les pentes des talus et en les ensemençant ⁴	X	X	X
	Fertiliser en visant à maximiser l'absorption des éléments nutritifs par les cultures et minimiser leurs pertes à l'environnement (ex. : suivis rigoureux de la fertilisation relativement notamment aux doses et dates d'épandage, applications en bandes et incorporées rapidement)		X	
	Amas au champ : aucun en hiver, épandage le plus rapidement possible pour les amas pendant la saison de culture		X	
PHYTOPROTECTION	Utiliser des méthodes alternatives aux pesticides (ex. : contrôle mécanique)		X	
	Utiliser des pratiques agricoles qui réduisent les impacts des pesticides sur l'environnement, notamment les organismes aquatiques ⁵ (ex. : dépistage, utilisation de pesticides à moindre risque pour les organismes aquatiques)		X	

- 1 Plusieurs impacts positifs additionnels sont en cours d'évaluation et de validation (ex. : des cultures de couverture intégrées aux cultures annuelles sur l'habitat faunique).
- 2 Pour les zones prioritaires pour la reproduction de poisson, favoriser une végétation dense d'au moins 30 cm de hauteur lors du gel mortel à l'automne.
- 3 La fréquence d'intervention sera limitée si une ou plusieurs de ces méthodes est utilisée.
- 4 Cette intervention doit être réalisée en minimisant l'apport de sédiments dans le milieu soit à l'extérieur des périodes de forte pluviosité et en ensemençant les sols à nu dès la fin des travaux.
- 5 Les organismes aquatiques constituent une source importante de nourriture pour les poissons.

D'autres pratiques et mesures d'atténuation pourraient, selon le cas, être évaluées et contribuer à la mobilisation en cours. Celles-ci pourraient, par exemple, concerner la rotation des cultures, la prévention de la compaction des sols, la connectivité faunique, certains rejets ponctuels, etc.

Pour la gestion de l'eau et des cours d'eau, les besoins d'entretien doivent être soumis aux autorités compétentes. Un projet spécifique sera alors élaboré en respectant la réglementation applicable et la sensibilité du milieu.

Extrait du dépliant sur les bonnes pratiques agricoles.



UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX PRODUCTEURS dans leur transition vers de meilleures pratiques culturales

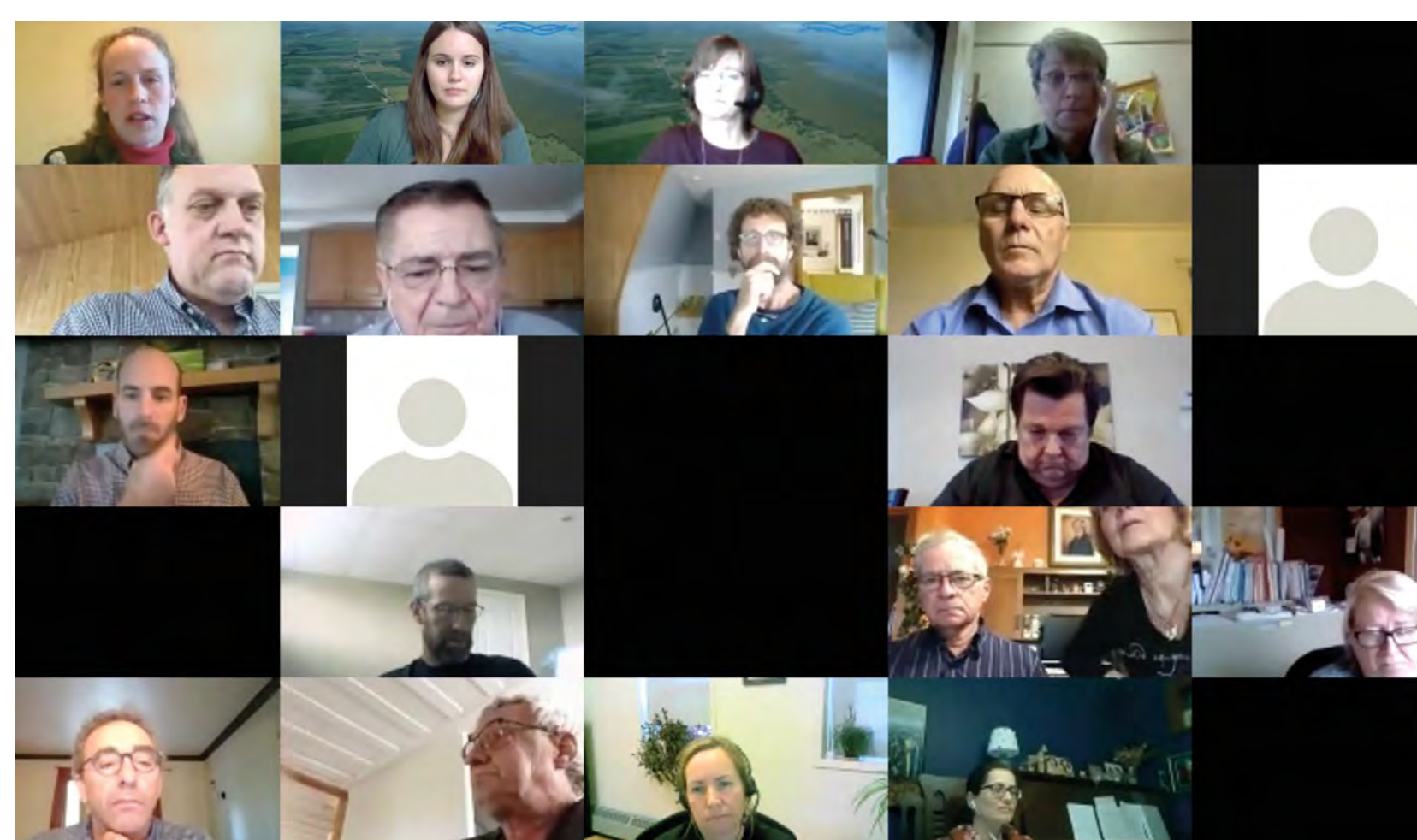
Diffusion de l'information

Par les rencontres, les vitrines, les infolettres et les vidéos, la diffusion de l'information a mis l'accent sur :

- les enjeux écosystémiques du lac Saint-Pierre;
- les exigences réglementaires relatives à la culture dans les littoraux;
- les pratiques agricoles favorables à l'écosystème du lac Saint-Pierre;
- les initiatives des intervenants autres qu'agricoles pour améliorer l'écosystème du lac Saint-Pierre;
- les résultats des activités de recherche sur l'agriculture dans le littoral (Pôle d'expertise du lac Saint-Pierre, IRDA).



Rencontre d'information - enjeux écosystémiques du lac Saint-Pierre, initiatives des intervenants autres qu'agricoles pour améliorer l'écosystème du lac Saint-Pierre.



Rencontre d'information - bonnes pratiques agricoles pour la cohabitation agriculture-faune.



Journée vitrine à la ferme - pratiques de fertilisation et de phytoprotection, bandes végétatives permanentes de protection.



Journée vitrine à la ferme - cultures intercalaires - aménagement faunique.



Journée vitrine à la ferme - cultures de couverture, cultures intercalaires, bandes végétatives permanentes de protection.



Capsule vidéo - travail du sol et bandes végétatives permanentes de protection.



Les projets de l'UPA au lac Saint-Pierre

L'initiative « En action pour le lac Saint-Pierre » de l'Union des producteurs agricoles se compose de deux projets distincts : le projet de « Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre » et celui du « Laboratoire vivant-Québec » qui se déroule dans trois bassins versants du lac Saint-Pierre.

Pour suivre nos activités, poser vos questions ou échanger avec les producteurs impliqués dans les projets de l'UPA au lac Saint-Pierre, rejoignez-nous sur Facebook.

[Joindre le groupe Facebook](#)

Projet cohabitation agriculture - faune en zone littorale du lac Saint-Pierre

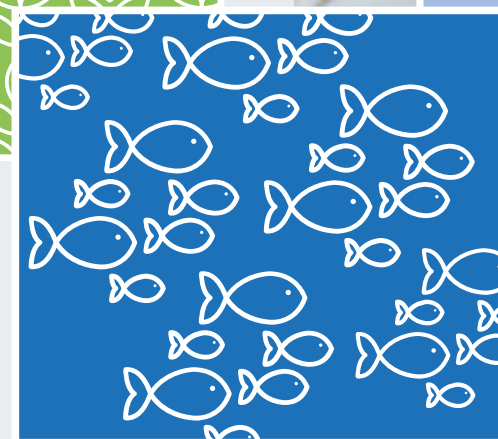


Bloquez votre agenda - journée du Pôle d'expertise du lac Saint-Pierre - 8 décembre 2022

Le 8 décembre 2022, le Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre tiendra une journée de conférences afin de présenter les résultats des activités de recherche effectuées entre 2019 et 2021. L'activité aura lieu à Trois-Rivières. Les détails seront disponibles prochainement.

De plus, l'UPA planifie une journée complémentaire pour les producteurs agricoles et les intervenants du littoral, où il y sera question notamment des bonnes pratiques adoptées et testées par les producteurs agricoles. La journée aura lieu en janvier 2023. Détails à suivre sous peu!

Infolettre - « En action pour le lac Saint-Pierre ».



UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX PRODUCTEURS dans leur transition vers de meilleures pratiques culturelles

Documentation des pratiques agricoles

Afin de mieux connaître les pratiques agricoles dans le littoral, deux portraits, en 2019 et en 2022, ont été faits.

Principales données observées en 2019 sur les thèmes suivants (pour les 84 entreprises sondées) :

1. Habitats fauniques et protection des points d'eau

- 48 % des entreprises ont des boisés;
- 20 % des entreprises ont des friches;
- 18 % des entreprises ont réalisé des aménagements fauniques;
- 43 % des entreprises ont aménagé des bandes végétatives de protection avec les points d'eau;
- 56 % des entreprises ont des bandes végétatives de protection naturelle.

2. Matières fertilisantes

- Aucun entreposage des fumiers dans la zone littorale n'a été répertorié.

3. Conservation des sols

- 40 % des entreprises ne travaillent pas le sol à l'automne;
- 33 % des entreprises font un travail réduit du sol à l'automne;
- Les entreprises agricoles commencent à intégrer des pratiques de couverture du sol aux cultures annuelles.

4. Lutte intégrée

- Des méthodes de lutte intégrée sont réalisées en partie ou en totalité par les entreprises agricoles dans le but de réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts négatifs sur l'environnement (ex. : choisir des variétés de plantes résistantes aux maladies, dépister les ennemis des cultures afin de déterminer les traitements).

Le portrait des pratiques agricoles dans le littoral pour l'année 2022 est en cours de réalisation. Les résultats seront disponibles en 2023.



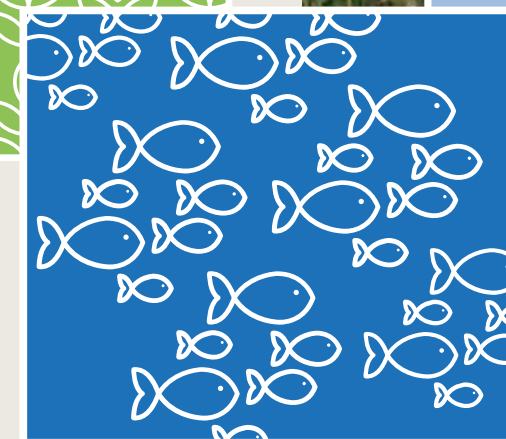
Aménagement faunistique réalisé sur une entreprise agricole.



Bande végétative de protection avec les points d'eau.



Travail réduit du sol au printemps.



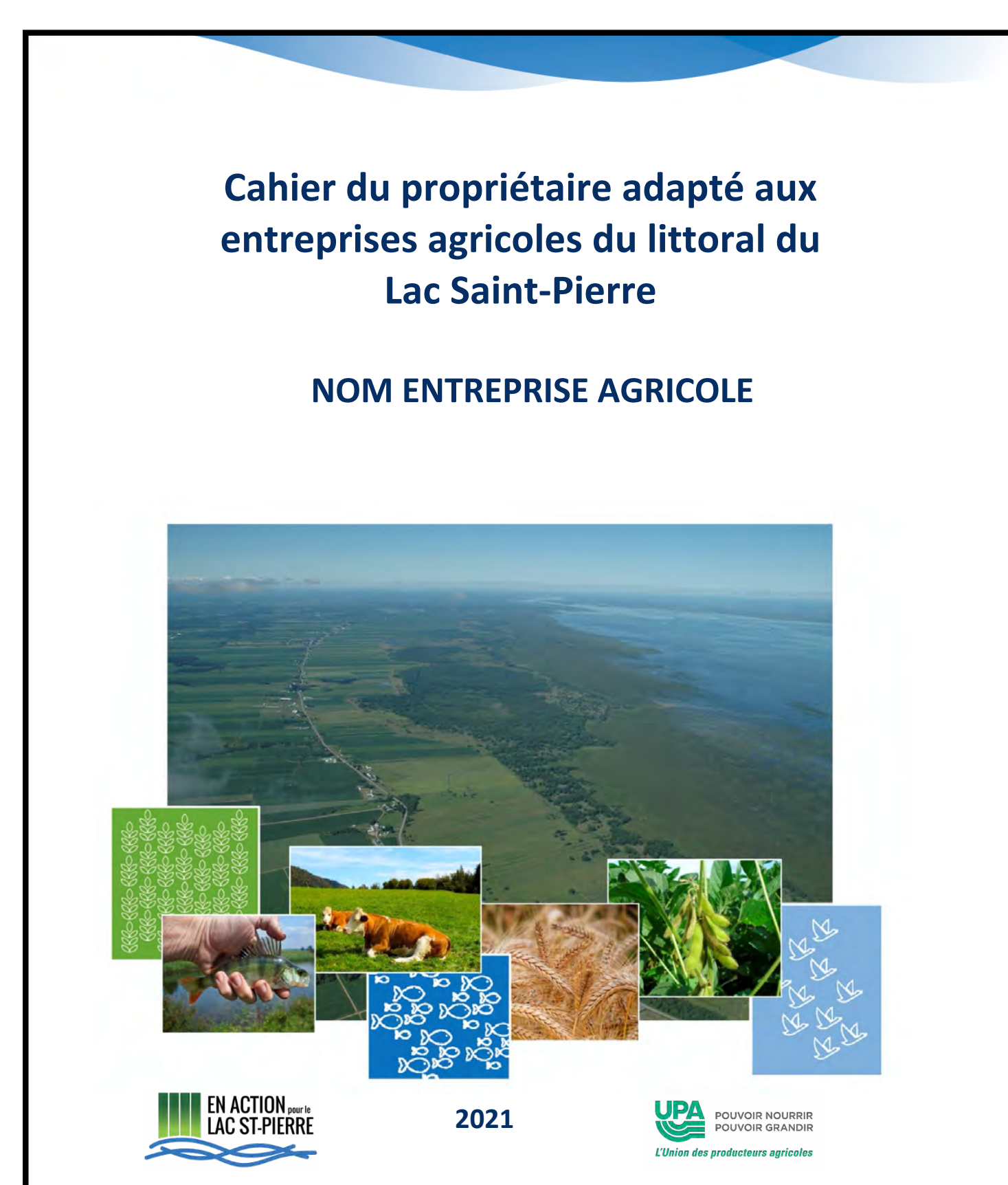
UN SOUTIEN NÉCESSAIRE AUX PRODUCTEURS dans leur transition vers de meilleures pratiques culturales

Accompagnement adapté

Au cœur de toute transition, l'innovation bien accompagnée est essentielle. Le projet « En action pour le lac Saint-Pierre » a misé sur des outils adaptés au contexte du lac Saint-Pierre, sur une démarche inclusive de coconstruction, sur un soutien tangible à l'adoption et sur la collaboration avec des chercheurs spécialisés.

Outils

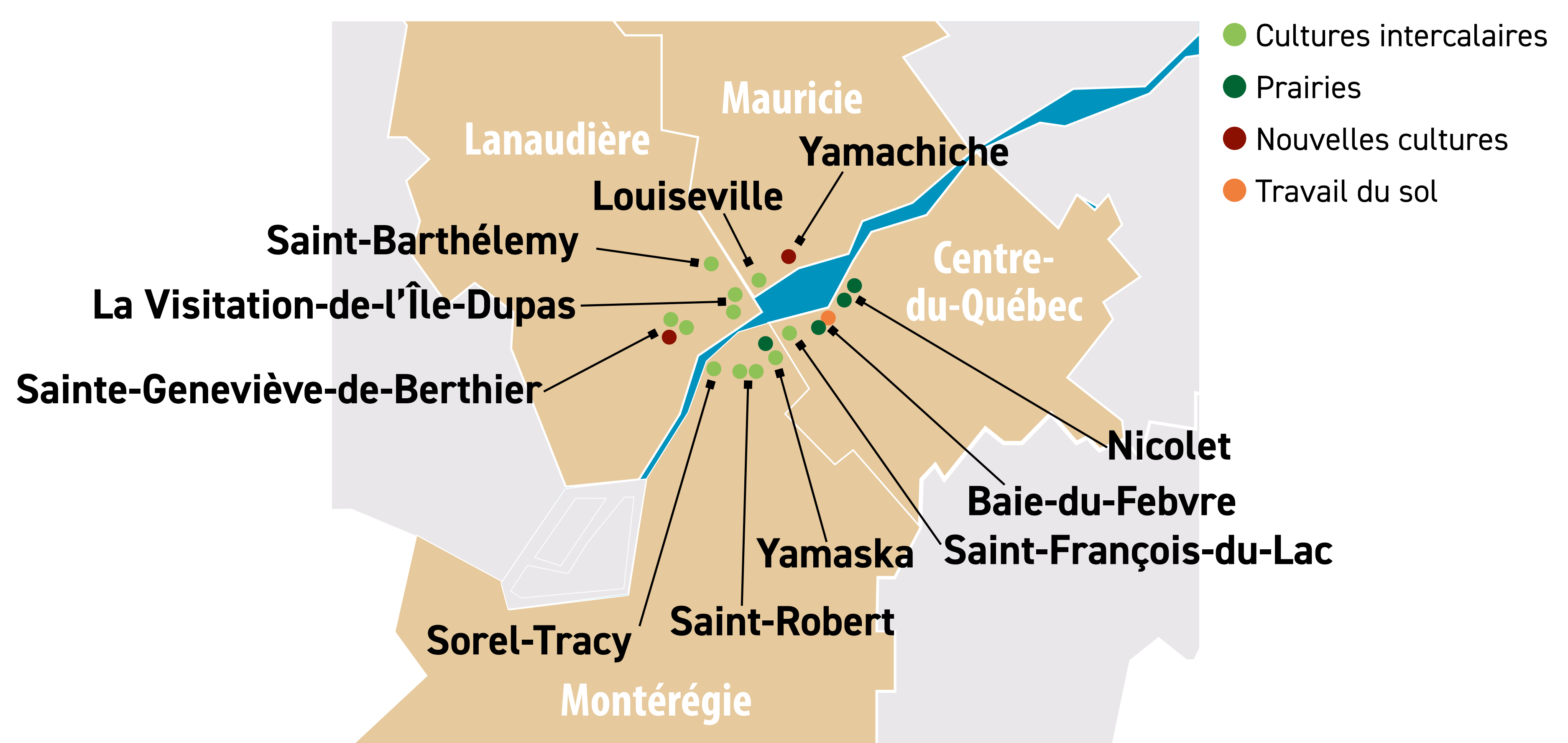
Production d'un outil de diagnostic et de plan d'action à la ferme relativement à l'agriculture dans le littoral.



Modèle de cahier du propriétaire adapté au contexte de l'agriculture en littoral.

Soutien

Soutien financier pour l'adoption d'une nouvelle pratique agricole incluant un suivi par un conseiller agricole.



Coconstruction de nouvelles pratiques

Des ateliers de coconstruction : partage d'expériences et de connaissances entre les producteurs, les conseillers, les intervenants et les chercheurs afin d'identifier les nouvelles pratiques à expérimenter sur les fermes.

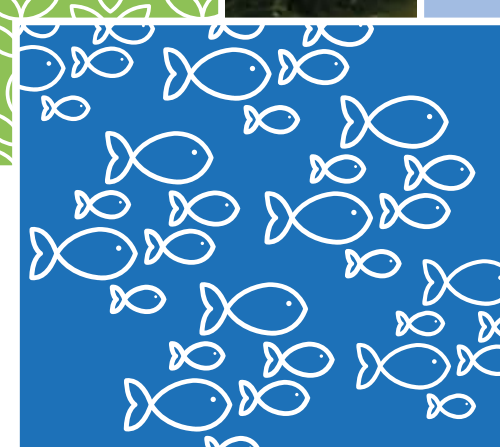


Ateliers de coconstruction.



Parcelles du Pôle d'expertise du lac Saint-Pierre.





LA FIERTÉ DE RELEVER LE DÉFI!

Le projet de l'UPA est une réalisation issue d'une importante collaboration avec de nombreux intervenants :

- Les 200 producteurs du littoral du lac Saint-Pierre;
- Le MAPAQ pour son aide financière;
- Le comité de directeur composé de :
 - L'UPA;
 - Les quatre fédérations régionales de l'UPA : Centre-du-Québec, Lanaudière, Mauricie et Montérégie;
 - Le MAPAQ;
 - Le MRNF;
 - Le MELCCFP;
 - Le Pôle d'expertise du lac Saint-Pierre;
- L'équipe de travail du projet;
- Les professionnels et chercheurs de ces différentes organisations partenaires;
- Les organismes œuvrant dans le littoral.



Ce projet a été réalisé en vertu du sous-volet 2.2 du programme Prime-Vert 2018-2023 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).